

Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20140925-2014_B348-DE
Date de télétransmission : 06/10/2014
Date de réception préfecture : 06/10/2014



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2014
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2014_B348

OBJET : Aménagement du territoire - Déplacements, mobilité, transports et infrastructures - Attribution d'une subvention à l'association "ADAVA Pays d'Aix" pour le développement du vélo, de la marche et des transports en commun dans le Pays d'Aix

Le 25 septembre 2014, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle des Fêtes de Puyricard (Aix-en-Provence), sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 19 septembre 2014, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Etaient Présents :

JOISSAINS-MASINI Maryse, président – ALBERT Guy, membre du bureau, Jouques – AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau – ARDHUIN Philippe, membre du bureau, Simiane-Collongue – BARRET Guy, membre du bureau, Coudoux – BOULAN Michel, membre du bureau, Châteauneuf-le-Rouge – BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – BURLE Christian, membre du bureau, Peynier – CANAL Jean-Louis, membre du bureau, Rousset – CESARI Martine, membre du bureau, Saint-Estève-Janson – CHARDON Robert, vice-président, Venelles – CHARRIN Philippe, membre du bureau, Vauvenargues – CIOT Jean-David, membre du bureau, Le Puy-Sainte-Réparate – CORNO Jean-François, membre du bureau, Rognes – CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet – de SAINTDO Philippe, membre du bureau, Aix-en-Provence – DELAVET Christian, membre du bureau, Saint-Antonin-sur-Bayon – FABRE-AUBRESPY Hervé, vice-président, Cabriès – FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets – FILIPPI Claude, membre du bureau, Ventabren – FREGEAC Olivier, membre du bureau, Peyrolles-en-Provence – GALLESSE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence – GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat – GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence – GUINIERI Frédéric, membre du bureau, Puyloubier – JOISSAINS Sophie, membre du bureau, Aix-en-Provence – JOUVE Mireille, membre du bureau, Meyrargues – LAGIER Robert, membre du bureau, Meyreuil – LHEN Hélène, vice-président, Fuveau – MANCEL Joël, membre du bureau, Beaurecueil – MARTIN Régis, membre du bureau, Saint-Marc-Jaumegarde – MEÏ Roger, vice-président, Gardanne – PELLENC Roger, vice-président, Pertuis – PIZOT Roger, membre du bureau, Saint-Paul-lez-Durance – RAMOND Bernard, vice-président, Lambesc – SERRUS Jean-Pierre, membre du bureau, La Roque d'Anthéron – TALASSINOS Luc, membre du bureau, Gréasque

Excusé(e)s avec pouvoir :

LEGIER Michel, membre du bureau, Le Tholonet, donne pouvoir à MANCEL Joël

Excusé(e)s :

DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles – GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles – MALLIE Richard, vice-président, Bouc-Bel-Air

Monsieur Guy BARRET donne lecture du rapport ci-joint.

03_2_05

BUREAU DU 25 SEPTEMBRE 2014

Rapporteur : Richard MALLIE

Co-rapporteur : Guy BARRET

Politique publique : Aménagement du territoire

Thématique : Déplacements, mobilité, transports et infrastructures

Objet : Attribution d'une subvention à l'association « ADAVA Pays d'Aix » pour le développement du vélo, de la marche et des transports en commun dans le Pays d'Aix

Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Depuis plusieurs années, l'ADAVA mène des actions sur l'ensemble du territoire en faveur du vélo et de la marche. Pour mener à bien ces actions, il est proposé l'attribution d'une subvention de 4000€ pour l'année 2014.

Exposé des motifs :

L'A.D.A.V.A. (**Association pour le développement du vélo, de la marche et des transports en commun dans le Pays d'Aix**) a été créée en 1991 pour promouvoir le vélo comme mode de déplacement urbain. En 1998, date de la modification de ses statuts, elle s'est élargie à tout le Pays d'Aix et aux autres formes de déplacements respectueuses de l'environnement que sont la marche à pied et les transports en commun.

Elle mène depuis, sur le territoire communautaire, plusieurs actions de sensibilisation en faveur des modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle.

Plus généralement, l'association entend initier ou soutenir les actions visant à améliorer les déplacements de toute nature et la sécurité des personnes, tout en réduisant les gaspillages, protégeant l'environnement et favorisant un aménagement équilibré du territoire.

L'association compte parmi ses membres des experts reconnus en matière de vélo et de transports collectifs en raison de leurs activités professionnelles actuelles ou antérieures.

Cette association est devenue un interlocuteur auprès des 36 communes qui constituent la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix. Ses représentants ont notamment participé au groupe de réflexion sur la pratique et le développement du vélo comme mode de déplacement à part entière.

Depuis de nombreuses années, l'association mène les actions suivantes :

- La formation des enfants des écoles primaires à la pratique du vélo (4 classes CM1/CM2 – Aix en Provence)
- La formation au Pédibus dans les écoles primaires (école Salier - Aix en Provence)
- La formation d'adultes pour l'utilisation urbaine du vélo (quartier des 2 Ormes - Aix en Provence)
- Le fonctionnement de l'atelier vélo participatif avec l'apprentissage des réparations courantes du vélo (devant le café associatif et culturel les 3C – Aix en Provence)

Pour 2014, afin de pouvoir renouveler ces actions, L'A.D.A.V.A.-A.D.T.C. du Pays d'Aix adresse à la CPA une demande de subvention à hauteur de 8 000 €, étant précisé qu'elle sollicite en parallèle la région PACA à hauteur de 5 919 €, le Conseil Général des Bouches-du-Rhône : 2 500 € et la CAF : 1 250 €

Au vu de l'intérêt que présentent ces actions, la CPA se propose d'apporter un soutien à hauteur de 4 000€ à cette association, soit au total 23,66 % du budget annuel.

■ **Grille de recensement des actions :**

N° GU	Manifestation + Date	Association	Domaine d'activités	Subvention N-1	Budget global de la manifestation	Subvention sollicitée	Subvention proposée par la commission thématique	Convention d'objectifs oui/non
2014	diverses	ADAVA	Déplacements	0 €	16 900 €	8 000 €	4 000€	Non

Visas :

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n°2014_A088 du Conseil communautaire du 22 mai 2014 déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau et notamment d'approuver l'attribution des subventions et, le cas échéant, des conventions d'objectifs associées d'un montant n'excédant pas 150 000 € ;

VU la délibération n°2014_A140 du Conseil Communautaire du 3 juillet 2014 portant modification des seuils de mandatement des subventions aux associations,

VU l'avis de la Commission Aménagement de l'espace et mobilité en date du 10 septembre 2014.

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** le versement d'une subvention de 4 000 € à l'association ADAVA-ADTC Pays d'Aix ;

- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer tous documents relatifs à ce dossier ;

- **DIRE** que les dépenses en résultant seront prélevées sur la ligne sur les crédits inscrits à la section de fonctionnement du budget principal, article 6574, fonction 824.

OBJET : Aménagement du territoire - Déplacements, mobilité, transports et infrastructures - Attribution d'une subvention à l'association "ADAVA Pays d'Aix" pour le développement du vélo, de la marche et des transports en commun dans le Pays d'Aix

VU la délibération n°2014_A088 du 22 mai 2014 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI



06 OCT. 2014